

Chambre des Représentants.

SÉANCE DU 7 FÉVRIER 1843.

EXPOSÉ DES MOTIFS accompagnant le projet de loi, tendant à ouvrir au Budget du Département de la Guerre, pour l'exercice 1843, un crédit supplémentaire de fr. 244,893 13 c^s, applicable au payement de créances arriérées.

MESSIEURS,

Dans la séance du 26 avril dernier, j'ai eu l'honneur de vous présenter deux projets de loi tendant à faire ouvrir sur le Budget du Département de la Guerre, pour l'exercice 1842, des crédits supplémentaires destinés à l'apurement de créances arriérées, l'un comportant une demande de fr. 300,214 06 c^s, pour créances dues par suite de jugement et de transactions, et l'autre celle de fr. 468,778 97 c^s, pour créances ajournées ou nouvellement produites.

La commission des finances de la Chambre des Représentants, chargée de l'examen des titres produits par les intéressés, fit connaître, par l'organe de son rapporteur, dans la séance du 12 mai suivant, le résultat de ses investigations à l'égard du premier de ces projets de loi seulement, et le crédit de fr. 300,214 06 c^s fut accordé et forma le chapitre VIII du Budget de la Guerre, pour l'exercice 1842.

Quant au second projet de loi, la même commission vous a proposé, par son rapport du 27 août dernier, l'adoption d'une partie des créances qui en font l'objet, et un crédit de fr. 48,009 97 c^s fut accordé, qui forma le chapitre IX du même Budget, tandis qu'elle a ajourné les autres créances, pour lesquelles elle a besoin de quelques renseignements ou qu'elle n'a pu encore suffisamment examiner.

Depuis cette époque, de nouvelles réclamations, se rapportant à des exercices entièrement clos, sont encore parvenues au Département de la Guerre, entre autres celles concernant des créances restées dues pour le service militaire avant la séparation entre les provinces méridionales et septentrionales.

Ces pièces, adressées d'abord au bureau de liquidation établi au Ministère des Finances, ont été transmises en suite au Département de la Guerre, comme ne devant pas rentrer dans les opérations de la commission liquidatrice mixte réunie à Utrecht.

Celles de ces réclamations qui étaient présumées devoir être à charge de la Hollande ont été renvoyées aux intéressés, à l'effet de se pourvoir près du Gouvernement de cet État pour en obtenir la liquidation.

Quant à celles incombant à charge de la Belgique, les conventions dernièrement intervenues à la suite du traité conclu entre ce pays et la Hollande, pour la régularisation des affaires pécuniaires qui se rattachent à la communauté, permettent maintenant d'y donner suite.

Ces dernières réclamations sont de deux catégories : l'une se compose des créances directement à charge du trésor, et pour l'apurement desquelles l'allocation d'un crédit supplémentaire est nécessaire. Les créances de la seconde catégorie se rapportent aux masses des troupes, et, comme telles, pourront être soldées par les corps belges qui ont repris de l'ancienne armée les effets qui se trouvaient en magasin lors de la séparation entre les deux pays, et dont la valeur sera imputée à leur charge dans leur compte avec le trésor, déduction faite des paiements qu'ils auront effectués en acquit des créances arriérées de l'espèce.

D'après ces motifs, le Roi m'a chargé de soumettre à vos délibérations le projet de loi ci-joint, tendant à faire ouvrir un crédit supplémentaire sur le Budget du Département de la Guerre, pour l'exercice 1843, de fr. 244,893 13 c., applicable au paiement des créances arriérées détaillées dans les deux tableaux ci-annexés.

Bruxelles, le 24 janvier 1843.

Le Ministre de la Guerre,

DE LIEM.



PROJET DE LOI.

Leopold ,

Roi des Belges ,

A tous présents et à venir, Salut.

Sur la proposition de Notre Ministre de la Guerre ,

NOUS AVONS ARRÊTÉ ET ARRÊTONS : •

Le Ministre de la Guerre est chargé de présenter aux Chambres, en Notre nom, le projet de loi dont la teneur suit :

ARTICLE PREMIER.

Il est ouvert au Département de la Guerre, un crédit de fr. 244,893 15 c^s, applicable au payement, savoir :

1 ^o des créances restées dues pour le service militaire avant la séparation entre les provinces méridionales et septentrionales.	fr. 158,672	55
2 ^o des créances arriérées se rapportant aux exercices antérieurs à 1841.	86,220	58
Total.	fr. 244,893	15

Créances qui restent à liquider et qui sont détaillées dans les états annexés à la présente loi, sous les numéros 1 et 2.

Cette allocation formera le chapitre VIII du Budget de la Guerre pour l'exercice 1843.

ARTICLE 2.

La présente loi sera obligatoire le lendemain de sa promulgation.

Mandons et ordonnons, etc.

Donné au palais de Laeken, le 24 janvier 1843.

LÉOPOLD.

PAR LE ROI :

Le Ministre de la Guerre,

DE LIEM.

ÉTAT N° 1.

ÉTAT des créances dues avant la séparation des provinces méridionales et septentrionales de l'ex-royaume des Pays-Bas.

N° D'ORDRE.	NOMS DES CRÉANCIERS ET NATURE DES CRÉANCES.	MONTANT PARTIEL.	MONTANT TOTAL.	Observations.
	MATÉRIEL DE L'ARTILLERIE.			
1	Melard, Gilles, à Recour près Liège. Fourniture de sable à la fonderie de canons à Liège, en 1830 fr.	242 15		
2	Descoville, ex-directeur de l'arsenal de construction à Anvers, au nom de 3 ouvriers. Journées de travail du 17 au 26 octobre 1830, à l'arsenal de construction	160 "		
3	Markelback, J.-J., entrepreneur à Anvers. Fournitures faites à l'arsenal de construction à Anvers, en 1830	332 10		
4	Roosen, garde d'artillerie à Liège. Frais d'entretien d'armes et fourniture de bureau, en 1830	512 60		
5	Rouserez, conducteur d'artillerie à Anvers, au nom des ouvriers bourgeois employés à l'arsenal de construction à Anvers. Journées de travail du 20 au 26 octobre 1830.	672 "		
6	Broekhaus, entrepreneur de travaux publics à Gand. Transport de matériel d'artillerie, en septembre 1830.	720 65		
7	Van Opstael, François, à Anvers. Restant dû sur le montant de fournitures diverses faites à l'arsenal de construction à Anvers, en 1830.	1,654 81		
8	Bauwmcester, A., à Anvers. Réparations aux limes à l'arsenal de construction à Anvers, en 1830.	105 60		
			4,399 98	
	A REPORTER. fr.		4,399 98	

N ^o D'ORDRE.	NOMS DES CRÉANCIERS ET NATURE DES CRÉANCES.	MONTANT PARTIEL.	MONTANT TOTAL.	Observations.
	REPORT. fr.		4,399 98	
	MATÉRIEL DU GÉNIE.			
1	Veuve A. Ledoux, à Gand. Travaux de plâtrage, rejointoyement, etc., en 1830, à la citadelle de Gand, perte de matériel, etc. . . .	5,269 94		
2	Veuve Van Enschedt, à Anvers. Frais judiciaires et intérêts, non compris dans la somme de fr. 56,685 95 es, allouée par la loi du 26 juin 1842, n ^o 481, pour solde des travaux exé- cutés en 1830 à la citadelle d'Anvers.	295 24	5,565 18	
	CRÉANCES DIVERSES.			
1	La ville de Bruxelles. Avances faites pour fournitures aux troupes, en août 1850.	4,057 68		
2	La ville de Bruxelles. Frais de transport de militaires malades, du 18 fé- vrier au 25 août 1850	92 21		
3	La ville d'Anvers. Loyers arriérés de l'hôpital militaire d'Anvers, 1824 à 1850.	57,552 25		
4	La ville d'Anvers. Sommes avancées pour payer la garde communale d'Anvers, en septembre et octobre 1850.	56,195 55		
5	La ville de Gand. Moyens de transport fournis à des militaires malades, pendant les neuf premiers mois de 1850.	280 25		
6	La ville de Tournay. Frais de casernement non payés pour 1850	1,405 82		
7	La ville de Malines. Moyens de transport fournis à des militaires mala- des et blessés, 1 ^{er} , 2 ^{me} et 3 ^{me} trimestres 1850 . . .	88 22		
8	La ville de Dinant. Frais de route de militaires et transports militaires, du 1 ^{er} janvier au 30 août 1850	105 86		
	A REPORTER. fr.	99,757 60	9,965 16	Les pièces justifi- catives sont récla- mées.

N ^o D'ORDRE.	NOMS DES CRÉANCIERS ET NATURE DES CRÉANCES.	MONTANT PARTIEL.	MONTANT TOTAL.	Observations.
	REPORT. fr.	99,757 60	9,965 16	
9	La commune de Turnhout.			
	Entretien et logement des troupes en 1850.	74 07		
10	La commune de Hal.			
	Moyens de transport fournis à des militaires malades, mai et juin 1850.	27 47		
11	La commune d'Ath.			
	Moyens de transport fournis à des militaires malades, août 1850.	8 75		
12	La commission des hospices civils d'Audenacerde.			
	Traitement de militaires malades en 1850.	597 87		
13	L'administration des hospices civils de Hasselt.			
	Frais d'entretien des soldats malades en septembre 1850	97 35		
14	L'administration de la maréchaussée de la Flandre occidentale, au nom des com- munes créancières.			
	Frais de casernement de la maréchaussée en 1850. . .	900 50		
15	Verheyen, pharmacien à Bruxelles.			
	Fourniture de médicaments à la garnison de Vilvorde en 1850	119 07		
16	Laurent, à Dinant.			
	Fourniture de médicaments et traitement en 1850.	565 25		
17	Piers, pharmacien à Molenbeck-St-Jean, lez-Bruxelles.			
	Fourniture de sangsues à divers hôpitaux militaires, en 1850	1,910 15		
18	M. Messel, banquier à Bruxelles, rue de la Madelaine, cessionnaire de la créance de feu M. Galesloot.			
	Fourniture de subsistances effectuée en 1850. . . .	9,686 »		
19	De Brackelcer, chaudronnier à Anvers.			
	Fourniture de divers objets de cuivrerie à l'hôpital militaire d'Anvers en 1850	372 71		
20	Scheveling, Ch., m^d, s^{en} 1, à Anvers.			
	Fournitures de bureau à l'hôpital militaire d'Anvers, en 1850	28 55		
	A REPORTER. fr.	114,144 90	9,965 16	

N ^o D'ORDRE.	NOMS DES CRÉANCIERS ET NATURE DES CRÉANCES.	MONTANT PARTIEL.	MONTANT TOTAL.	Observations.
	REPORT. fr.	114,144 90	9,965 16	
21	Stevens, J., à Anvers. Fourniture de sable à l'hôpital militaire d'Anvers, en 1850	14 51		
22	Stevens, J.-C., m^d serrurier à Anvers. Fourniture de fers, réparations diverses, etc., en 1850.	72 74		
23	Veractert, J.-F., charpentier à Anvers. Confection d'objets de menuiserie à l'hôpital militaire d'Anvers, en 1850	551 16		
24	Facs, J., m^d de lait à Anvers. Fourniture de lait à l'hôpital militaire d'Anvers, en 1850	418 67		
25	Vandenbergh, veuve, à Anvers. Fourniture de matelas en 1850	105 70		
26	Enters, F., à Anvers. Fourniture et réparations de tonnellerie à l'hôpital militaire d'Anvers, en 1850	155 55		
27	Vets, J., à Anvers. Enterrement de 36 individus décédés à l'hôpital militaire d'Anvers, en 1850	55 81		
28	Zweris, veuve, à Anvers. Fourniture de 36 cercueils à l'hôpital militaire d'Anvers, en 1850.	167 62		
29	Schillemans, M., à Anvers. Transport au cimetière de 36 cadavres, pour l'hôpital militaire d'Anvers, en 1850	66 28		
30	Vrancken, Jacob, négociant à Anvers. Fournitures de chaussons et essuie-mains à l'hôpital militaire d'Anvers, en 1850	723 80		
31	Ancelle, imprimeur-libraire à Anvers. Fournitures de bureau à la pharmacie et à l'hôpital militaire d'Anvers, en 1850	171 50		
32	Vingerhoets, F., fournisseur à Anvers. Fourniture du chauffage et de l'éclairage aux corps-de-garde dans les provinces d'Anvers et de Brabant, ainsi qu'aux troupes hollandaises à la tête de Flandre, en 1850 et janvier 1851	2,610 58		
	A REPORTER. fr.	119,014 62	9,965 16	

N ^o D'ORDRE.	NOMS DES CRÉANCIERS ET NATURE DES CRÉANCES.	MONTANT PARTIEL.	MONTANT TOTAL.	Observations.
	REPORT. fr.	119,014 62	9,965 16	
33	Egide Bayon Meeussen, brasseur à Anvers. Fourniture de bière à l'hôpital militaire d'Anvers, en septembre 1850	792 58		
34	Cramer, L.-B., à Anvers. Fourniture de combustibles à l'hôpital militaire d'An- vers, en septembre et octobre 1850	778 87		
35	Eskens, F., à Anvers. Transport de malades et d'effets mobiliers à l'hôpital militaire d'Anvers, en septembre et octobre 1850.	315 54		
36	Ronnen, J.-F., batteur en cuivre, à Anvers. Fourniture de batterie de cuisine à la pharmacie de l'hôpital militaire d'Anvers, en 1850.	45 75		
37	Jansen, J., entrepreneur à Anvers. Fournitures diverses à l'hôpital militaire d'Anvers, en 1850	1,586 42		
38	Noë, J., boulanger à Anvers. Fourniture de pain à l'hôpital militaire d'Anvers, en 1850	1,553 52		
39	Lebrasseur, Servais, négociant en vins, à Anvers, chez Van Puyenbroeck, rue Mareq, n^o 10, à Bruxelles. Fourniture d'une pièce de vin à l'hôpital militaire de Liège, en 1850	505 59		Les pièces justificati- ves sont réclamées.
40	Van Campen, J.-X., à Anvers. Fourniture de 12,750 sangsues à l'hôpital militaire d'Anvers, en 1850	1,484 15		
41	Ellebout, J., boucher à Ostende. Fourniture de vivres à la garnison d'Ostende, septem- bre et octobre 1850	54 12		
42	Hollenfeltz, Évrard, pharmacien à Arlon. Fourniture de médicaments à l'infirmerie militaire d'Arlon, en 1850	90 79		
43	Constant et Dury, à Marche, au nom des syndics de la faillite de Jacob De Waha. Fourniture d'objets de casernement à Charleroy, en 1850	1,691 60		Les pièces justificati- ves sont réclamées.
44	Louys, pharmacien à Namur. Fourniture de sangsues, en 1850	247 36		
	A REPORTER. fr.	127,958 29	9,965 16	

N ^o D'ORDRE.	NOMS DES CRÉANCIERS ET NATURE DES CRÉANCES.	MONTANT PARTIEL.	MONTANT TOTAL.	Observations.
	REPORT. fr.	127,958 29	9,965 16	
45	Latour Rasquinet, à Liège. Fourniture de viande à la salle de malades de la garnison de Liège, septembre et octobre 1830	240 42		
46	Le Chevalier, J.-J., à Philippeville. Fourniture d'objets de casernement dans ladite ville, 2 ^{me} et 3 ^{me} trimestres 1830	3,278 »		
47	Billard-Decouinck, à Menin. Fournitures aux corps-de-garde dans la place susdite, en 1830	136 02		
48	Noirsain, Albert, médecin à Nivelles. Visites en 1830	62 43		
49	Hennau, à Nivelles. Fourniture de médicaments, en 1830	39 98		
50	Debeer-Hertschap, à Gand. Fourniture du chauffage et de l'éclairage aux corps-de-garde, en 1830	528 83		
51	Thielen, Pierre, magasinier à l'hôpital militaire de Gand. Lavage de linge à l'hôpital militaire d'Anvers et arriéré de son traitement de portier.	237 25		
52	Claus, A.-C., marchand épicier à Gand. Fourniture de sel et de riz à la garnison de Gand, en septembre et octobre 1830.	207 34		
53	Du Gailliez, J., négociant à Tournay. Fourniture de fourrage et du chauffage et de l'éclairage aux corps-de-garde à Tournay, en 1830. . .	14,000 21		
54	Grimberghe, N., à Vilvorde. Frais de transport, en 1830	407 50		
55	Petit, pharmacien à Courtray, au nom de la dame veuve Seghers. Médicaments fournis à deux lieutenants de gendarmerie, à Courtray, 1 ^{er} , 2 ^{me} et 3 ^{me} trimestres 1830.	86 01		
56	Vanlathout, Jeanne, à Louvain. Fourniture de pain à l'hôpital militaire de Louvain, en 1830	53 20		
	A REPORTER. fr.	147,235 48	9,965 16	

N ^o D'ORDRE.	NOMS DES CRÉANCIERS ET NATURE DES CRÉANCES.	MONTANT PARTIEL.	MONTANT TOTAL.	Observations.
	REPORT. fr.	147,235 48	9,965 16	
57	Vanlangendonck, boucher, à Louvain. Livraison de viande à l'hôpital militaire de Louvain, août et septembre 1850.	75 80		
58	Moreau, Hippolyte, chirurgien à Ninove. Honoraires pour soins donnés aux militaires malades à Maricbourg et Couvin, en 1850	702 05		
59	Simon, Jean, propriétaire à Ypres. Indemnité pour fabrication de pain pour la garnison d'Ypres, en septembre 1850	225 45		
60	Lejeune, P.-J., à Huy. Arriéré de pension militaire, en 1850	36 17		
61	Brincour, Pierre-Urbain, propriétaire à Lierre. Fourniture de chauffage et éclairage aux corps-de- garde de la province de Luxembourg, en 1850	211 64		Les pièces justificati- ves sont réclamées.
62	Fauveaut, veuve, née Félicie Dehaine, à Hazebroeck, par Smalten, avocat à Ypres. Fourniture du chauffage et de l'éclairage aux corps- de-garde à Ypres, en 1850	176 96		
63	De Grave, P., à Bruges. Fourniture de médicaments, 3 ^{me} trimestre 1850	45 84		
			148,707 59	
	TOTAL GÉNÉRAL. fr.		158,672 55	

ÉTAT N° 2.

ÉTAT des créances arriérées restant à liquider sur des exercices antérieurs.

N° D'ORDRE.	NOMS DES CRÉANCIERS ET NATURE DES CRÉANCES.	MONTANT	MONTANT	Observations.
		PARTIEL.	TOTAL.	
	MATÉRIEL DU GÉNIE.			
1	Ad.-François Herckmans, à Anvers. Indemnité par suite de l'établissement d'une barricade devant ses propriétés à Anvers, en 1830. Capital . . fr. 1,172 50 Intérêts jusqu'au 1 ^{er} mai 1845 . . . 156 79	1,309 29		Créance due en vertu de jugement.
2	Blockx, avocat, à Anvers. Frais de procès dans la cause du sieur Herckmans, précité.	375 »		
3	Smets, avoué, à Anvers. Frais de procès dans la même cause.	282 70		
4	La société du chantier du Kattendyk, à Anvers. Occupation du chantier du Kattendyk et dégâts causés par les batteries du Nord, à Anvers, depuis 1831 jus- qu'à 1842 inclus. Capital 28,660 36 Intérêts jusqu'au 1 ^{er} juillet 1843 . . . 9,567 86	38,228 22		Créance déjà com- prise dans le projet de loi du 16 avril 1836, et ajournée par la commiss ⁿ des finances. Rapport du 14 déc. 1836, n° 34, page 14, § 4.
5	J. Woerdenbagh, à Anvers. Travaux de reconstruction des bâtiments au-dessus de la porte capitale et de la porte d'eau à la citadelle d'Anvers, adjugés le 2 juin 1854.	4,762 41		
6	P.-J. Libens et son épouse, à Diest. Expropriation de propriétés pour l'établissement des fortifications à Diest.	54,000 »		Le payem ^t de cette somme doit, d'après l'acte de vente, être effectué avant le 8 février 1843.
7	J.-B. Heylen, à Diest. Indemnité comme locataire de la propriété expropriée du sieur Libens. (N° 6 ci-dessus).	1,600 »		Même observation qu'au n° 6.
			80,557 62	
	A REPORTER.	 fr.	80,557 62	

N ^o D'ORDRE.	NOMS DES CRÉANCIERS ET NATURE DES CRÉANCES.	MONTANT	MONTANT	Observations.
		PARTIEL.	TOTAL.	
	REPORT.	 fr.	80,557 62	
	CRÉANCES DIVERSES.			
	—			
1	La commune de Hechtel.			
	Pour fournitures de corps-de-garde en 1858. . . .	1,463 51		
2	La commune d'Exel.			
	Pour fournitures de corps-de-garde en 1859. . . .	2,507 37		
3	Guyot et De Baillet, à Brassaet.			
	Location d'un terrain servant au polygone de Brassaet en 1850 et 1851	952 38		
4	J.-B. Gillard, à Ortho, Luxembourg.			
	Arriéré d'une gratification annuelle de 48 fl. des P.-B., de 1850 à 1859, sur le fonds dit de Waterloo . . .	959 70		
			5,662 96	
	TOTAL GÉNÉRAL.	 fr.	86,220 58	